

PROJET ÉDUCATIF LOCAL
PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE
VILLE DE MOUANS-SARTOUX
2017-2020

Version présentée en CM le 13 06 17

LES VALEURS QUI SOUS-TENDENT LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE :

- Citoyenneté et écocitoyenneté
- Démocratie
- Droits de l'enfant
- Éducation populaire et coéducation
- Égalité des chances
- Laïcité
- Respect de l'individu et tolérance
- Solidarité et partage

AXE 1 : UNE VILLE ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

- Aménagements de la ville Page 1
- Déplacements dans la ville Page 1
- Structures et équipements d'accueil pour les enfants et les jeunes Page 2
- Des manifestations pour les enfants et les jeunes Page 2

AXE 2 : ÉDUCATION ET PRÉVENTION

- L'éducation des enfants et des jeunes Page 3
- L'accompagnement à la scolarité Page 4
- La santé physique et psychique des enfants et des jeunes Page 4

AXE 3 : SOCIAL, RÉPONDRE AUX BESOINS, UNE VILLE SOLIDAIRE

- Une égalité sociale de l'accueil Page 5
- Répondre aux besoins de chacun Page 5
- Des actions solidaires Page 6

AXE 4 : VIVRE ENSEMBLE, RELATION A L'AUTRE

- Informer et écouter les usagers Page 7
- Écouter et aider les parents et les jeunes Page 7
- Favoriser les liens intergénérationnels Page 8
- Être vigilant aux situations de violence Page 8

AXE 5 : TRAVAILLER ENSEMBLE

- Travailler en complémentarité Page 9

AXE 1 : UNE VILLE ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

AXE 1	AMÉNAGEMENTS DE LA VILLE
OBJECTIFS OPÉRATIONNEL	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Associer les enfants et les jeunes à l'aménagement du territoire. • Prévoir la place de l'enfant et du jeune dans tout projet d'aménagement. • Penser une ville qui favorise le vivre ensemble. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre le Conseil de ville des enfants. 2. Créer un Conseil de ville des jeunes. 3. Consulter les enfants et les jeunes sur les grands projets de la commune. Créer une fiche d'étude pour évaluer la prise en compte de l'enfant et du jeune pour chaque projet d'urbanisme, d'équipement ou d'aménagement. 4. Animer les panneaux d'expression du Conseil de ville. 5. Maintenir et prévoir de nouveaux espaces pour les fresques murales (garder la qualité du sens du message et la technique de création). 6. Prévoir des espaces jardinage dans les écoles et dans la ville. 7. Développer les aires de jeux pour chaque tranche d'âge

AXE 1	DEPLACEMENTS DANS LA VILLE
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre l'écomobilité en sécurité. 	<ol style="list-style-type: none"> 8. Assurer une formation et une information des enfants et des jeunes aux déplacements : <ul style="list-style-type: none"> -Vers «un vélo/piéton école». -Poursuivre les opérations «Marchons vers l'école». -Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'utilisation des transports collectifs. 9. Construire un schéma directeur des pistes cyclables, des parkings vélos et des cheminements piétons en partenariat avec les enfants et les jeunes. Créer des aménagements incitatifs au développement des déplacements actifs (piéton et vélo) en partenariat avec les enfants et les jeunes. 10. Étudier et développer l'offre de transport en commun en prenant en compte les besoins et les attentes des enfants et des jeunes. 11. Créer des PDES (Plan de Déplacement Établissement Scolaire) pour les écoles, les collèges et les lycées. 12. Sensibiliser les parents au co-voiturage dans les déplacements avec leurs enfants (école, activités...) et proposer un site de covoiturage.

AXE 1	STRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant pour respecter l'enfant et éduquer dans le cadre des valeurs du PEL. • Permettre et favoriser l'égalité des chances, la mixité, la parité. • Faciliter l'insertion des enfants et des jeunes dans la société. • Mettre à disposition les structures et les équipements pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes. 	<ol style="list-style-type: none"> 13. Mettre en œuvre l'Espace Accueil Jeunesse. 14. Faciliter l'accès du public handicapé. 15. Améliorer la diffusion de l'information. 16. Simplifier les démarches d'inscription. 17. Développer des projets communs et /ou des partenariats entre les structures d'accueil et les associations. 18. Continuer à proposer des classes à horaires adaptés en lien avec les associations sportives et culturelles en partenariat avec le collège.

AXE 1	DES MANIFESTATIONS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les actions des enfants et des jeunes. • Offrir aux enfants et aux jeunes des manifestations festives répondant aux objectifs éducatifs et aux besoins des enfants et des jeunes. 	<ol style="list-style-type: none"> 19. Mettre en place une fête annuelle des droits de l'enfant. 20. Faciliter l'organisation de fêtes et d'événements mis en œuvre par les enfants et les jeunes, éventuellement en partenariat avec la ville et les associations. (ex : carnaval, fête du printemps...)

AXE 2 : ÉDUCATION ET PRÉVENTION

AXE 2	L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier le cadre éducatif qu'est le PEL afin le rendre accessible pour les enfants, les jeunes et les adultes. • Assurer une mise en œuvre cohérente du cadre éducatif dans le respect de soi et des autres. • Développer le respect de soi, le respect des autres, le respect des règles et de l'environnement. • Permettre et susciter l'autonomie et la responsabilité pour se construire et s'épanouir. • Accueillir et accepter les différences. • Apprendre à l'enfant et au jeune à réfléchir pour prendre la parole à bon escient. 	<ol style="list-style-type: none"> 21. Instituer des temps de vie collective dans les structures. 22. Rendre les règlements compréhensibles de chacun. 23. Mettre en place les moyens structurels et pédagogiques pour une ouverture à tous (précaires, handicapés...). 24. Systématiser l'élaboration d'un projet pédagogique et de fiches action pour chaque accueil (municipal ou associatif) d'enfants et de jeunes. 25. Développer des actions de sensibilisation au développement durable. 26. Rendre ces documents compréhensibles aux enfants (ex PEL en BD en lien avec espace ERIC).

AXE 2	L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant et au jeune de progresser et de réussir son parcours scolaire et de bien vivre l'école. • Créer une articulation entre le temps scolaire et le hors temps scolaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 27. Assurer un suivi et une aide à la scolarité : école, collège, lycée. 28. Favoriser la liaison école/collège afin d'assurer une continuité d'aide pour les enfants les plus fragiles. 29. Offrir des moyens de fonctionnement ambitieux aux écoles de la commune. 30. Proposer une aide à la parentalité en lien avec le scolaire. 31. Ouvrir une maison des parents, lieu de rencontre et d'échanges. 32. Partager entre professionnels la connaissance de l'enfant et du jeune. 33. Mettre en place un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) 3-16 ans. 34. Développer des actions éducatives en loisirs pour accompagner la scolarité. Lien avec le PEDT (avec prolongement au collège). 35. Proposer un temps d'information, par des professionnels, pour les élèves de 3ème en vue de présenter des métiers ou des familles de métiers.

AXE 2	LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DES ENFANTS ET DES JEUNES
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le « bien dans son corps, bien dans sa tête ». • Sensibiliser aux bons comportements dans les domaines de la nutrition et de l'hygiène. • Sensibiliser aux interactions santé-environnement. 	<ol style="list-style-type: none"> 36. Organiser des actions de sensibilisation aux questions de nutrition dans le cadre du PNNS et du programme « Bien manger Bien bouger ». 37. Proposer des actions de sensibilisation au respect de son corps (sport et « mon corps c'est mon corps »). 38. Mener des actions de prévention des conduites addictives lien CLSPD. Répondre aux questions des jeunes. 39. Offrir une restauration municipale respectueuse des enjeux de santé et de l'environnement. 40. Mettre en place des actions de formation des animateurs dans ces domaines.

AXE 3 : SOCIAL, RÉPONDRE AUX BESOINS, UNE VILLE SOLIDAIRE

AXE 3	UNE ÉGALITÉ SOCIALE DE L'ACCUEIL
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès de tous aux structures et aux activités. 	<p>41. Proposer une politique tarifaire équitable et n'excluant personne.</p> <p>42. Fournir des supports d'information accessibles à chacun.</p> <p>43. Ouvrir les structures tout au long de l'année.</p> <p>44. Mettre en place des actions volontaristes pour permettre l'accueil de familles ne s'inscrivant pas naturellement dans les structures éducatives.</p> <p>45. Offrir à chaque rentrée scolaire à tous les élèves, un bon pour la médiathèque à échanger avec une véritable carte de la médiathèque.</p>

AXE 3	RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Donner sa place à chacun. Prévenir les difficultés. Veiller à la bienveillance et au sentiment de sécurité. 	<p>46. Mettre en place des conseils d'usagers.</p> <p>47. Mettre en place une cellule de veille sociale. Assurer un suivi individuel des enfants et des jeunes.</p> <p>48. Accentuer les actions de prévention.</p> <p>49. Passeport découverte d'une activité en association en début d'année scolaire ou au cours d'un stage durant les vacances scolaires pour un public identifié.</p> <p>50. Permettre l'intégration à une association pour les enfants et jeunes repérés en difficulté (contrat).</p>

AXE 3	DES ACTIONS SOLIDAIRES
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Être solidaire des publics précaires proches et lointains. Fédérer et communiquer autour d'actions solidaires. 	<p>51. Mettre en place, avec les enfants et les jeunes des actions de solidarité locales et lointaines (1% de l'eau, projet TOGO, partenariat UNICEF, financement de projets solidaires...).</p> <p>52. Amener les enfants et les jeunes à développer des actions de solidarité avec l'épicerie sociale.</p> <p>53. Organiser des manifestations solidaires : journée du 20 novembre anniversaire des droits de l'enfant, abolition de l'esclavage, course du cœur, Noël pour tous, sport et chœur ensemble. Utiliser le côté festif pour sensibiliser la population.</p> <p>54. Proposer aux enfants et aux jeunes de s'engager dans des associations .</p>

AXE 4 : VIVRE ENSEMBLE RELATION A L'AUTRE

AXE 4	INFORMER ET ÉCOUTER LES USAGERS
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'information des enfants, des jeunes et des parents. Sensibiliser aux objectifs éducatifs et pédagogiques. Prendre en compte les attentes et les besoins des usagers. 	<p>55. Organiser des portes ouvertes, des temps d'accueil et d'information des parents, les associer à un bilan pour présenter aux familles les actions des structures.</p> <p>56. Procéder à des enquêtes de qualité auprès des participants et/ou parents, à partir d'une grille ayant un tronc commun. (Sur les points pour lesquels les personnes peuvent intervenir et sur lesquels on peut avoir une marge d'évolution).</p> <p>57. Utiliser les nouveaux moyens de communication (mails, site, blog, réseaux sociaux...) pour informer parents et jeunes des activités.</p> <p>58. Créer un blog interactif rendant compte des activités petite enfance-enfance-jeunesse et permettant aux parents de réagir.</p> <p>59. Développer la communication de l'EAJ auprès de tous les parents en lien avec le collège.</p>

AXE 4	ÉCOUTER ET AIDER LES PARENTS ET LES JEUNES
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la parentalité. Accueillir, informer, orienter les familles et/ou les jeunes en demande. 	<p>60. Mettre en œuvre l'Espace Accueil Jeunesse : espace d'accueil, d'écoute, de lien social, de médiation, et d'accueil d'associations.</p> <p>61. Finaliser la création du RAM : relais assistantes maternelles.</p> <p>62. Développer des actions d'aide à la parentalité : programme SFP, REAAP 06, conférences, ateliers...</p> <p>63. Accueillir, écouter, orienter et accompagner les familles et/ou les jeunes, en partenariat avec les structures d'aide et d'écoute ; créer un annuaire de ces structures.</p>

AXE 4	FAVORISER LES LIENS : intergénérationnel, handicap...
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les relations intergénérationnelles. 	<p>64. Organiser des manifestations, activités, rencontre seniors/enfance/jeunesse (jardins pédagogiques, promenades, présentations d'activités, patrimoine, pétanque...) avec le FAM mais aussi les maisons de retraite.</p> <p>65. Favoriser le vivre ensemble (handicapés, personnes âgées, personnes en précarité...).</p> <p>66. Proposer des actions communes IME/écoles/collège.</p>

AXE 4	ÊTRE VIGILANT AUX SITUATIONS DE VIOLENCE
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Prévenir, identifier et remédier aux situations de violence. 	<p>67. Proposer un suivi éducatif des jeunes repérés victimes ou auteurs de violences.</p> <p>68. Proposer une cellule d'aide aux victimes de violences (HARJES).</p> <p>69. Assurer une présence éducative dans les lieux ouverts, continuer le travail de médiation au sein du collège et aux abords du collège.</p> <p>70. Répertoire et analyser les actes de violence : CLSPD, cellule de veille.</p>

AXE 5 : TRAVAILLER EN COMPLÉMENTARITÉ

AXE 5	TRAVAILLER EN COMPLÉMENTARITÉ
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher et favoriser une cohérence éducative entre les différents intervenants auprès des enfants et des jeunes (services de la mairie, enseignants, intervenants associatifs...). • Accompagner les personnels dans la mise en œuvre du PEL. 	<p>71. Instituer 2 réunions annuelles de suivi du PEL. Décentraliser les réunions pour mieux connaître chaque structure. Créer un outil de suivi des actions par service.</p> <p>72. Développer la culture de l'évaluation : évaluer son action, ses objectifs par rapport au PEL. En lien avec le management du personnel.</p> <p>73. Favoriser les échanges sur son vécu professionnel, prévoir en cas de besoin un accompagnement du personnel.</p> <p>74. Appliquer un schéma de conduite pour tout signalement de situation inquiétante.</p> <p>75. Mettre en place un plan de formation des personnels. Promouvoir la formation des encadrants et le travail en équipe.</p> <p>76. Proposer une remise à niveau du PSC1 (prévention et secours civiques) aux personnels de l'éducation qui serait prise en compte dans les heures de formation pédagogique.</p> <p>77. Organiser des temps de rencontre entre les professionnels municipaux, élus, professionnels libéraux, professionnels Éducation Nationale, parents, encadrants associatifs...</p> <p>78. Proposer des conférences et des débats thématiques.</p> <p>79. Veiller à la cohérence des chartes et règlements intérieurs avec le PEL.</p> <p>80. Désigner dans chaque service un référent PEL.</p>